

le Chiffre du jour

42

Il s'agit, en moyenne, du nombre annuel estimé de décès liés au tabagisme passif au Luxembourg. En réponse à une question du député Marc Spautz sur le sujet, le ministre de la Santé, Mars Di Bartolomeo, souligne que ce calcul d'impact du tabagisme passif sur la mortalité «est le plus souvent une évaluation calculée à partir de données épidémiologiques appliquées à des données de mortalité par cause». Au Luxembourg, sachant qu'en moyenne 500 à 600 personnes meurent chaque année des suites du tabagisme, on peut estimer le nombre annuel de morts imputables au tabagisme passif à une fourchette de l'ordre de vingt-cinq à soixante personnes.

En bref

Repenser le transport des élèves handicapés

Tandis que le déroulement de la majorité des transports reste sans problème à ce jour, le ministre de Transports, Lucien Lux, remarque cependant que dans de plus en plus de cas la présence d'une personne d'accompagnement s'impose. Du coup, Lucien Lux a annoncé vouloir repenser la question de l'accompagnement des transports. Des pourparlers ont été repris récemment entre les représentants des services respectifs du ministère des Transports et du ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle. Les responsabilités de l'encadrement des élèves pendant les transports proprement dits seront réexaminées. Le ministre a ainsi répondu à une question parlementaire de Roland Schreiner qui avait pointé le doigt sur le fait que les élèves handicapés physiquement ne sont toujours pas accompagnés d'un surveillant pendant le trajet.

Le gouvernement a adopté hier en conseil le projet de loi ajustant les pensions et rentes accident au niveau de vie de 2005. Elles augmenteront de 1% au 1^{er} juillet 2007 et de 0,9% au 1^{er} juillet 2008. Il a aussi adopté le règlement qui traduit dans les lycées la loi antitabac: il sera interdit d'y fumer, y compris dans la cour.

■ Le règlement grand-ducal sur l'ordre intérieur et la discipline dans les lycées va tenir compte de la loi antitabac. Modifié, il prévoit une interdiction de fumer absolue à l'intérieur des établissements scolaires et dans leur enceinte. Le directeur n'aura plus la possibilité de désigner un endroit où les élèves qui ont atteint l'âge de 16 ans peuvent fumer.

Mais le conseil de gouvernement a aussi approuvé le projet de loi ajustant les pensions et rentes, conformément aux engagements pris à l'occasion des réunions du comité de coordination tripartite. Le rapport sur l'évolution des salaires et traitements pour 2004 et 2005 fait ressortir une progression effective de 1,9%. Le projet de loi vise à relever les pensions et rentes de 1% au 1^{er} juillet 2007 puis de 0,9% au 1^{er} juillet 2008.

L'écho rencontré par le rapport du médiateur, Marc Fischbach, a amené le Premier ministre, Jean-Claude Juncker, à insister sur le rôle majeur qu'il joue dans la défense des intérêts des administrés. Il a fait remarquer que tous ceux qui avaient critiqué la nomination de l'ancien ministre CSV comme un exemple de plus de la main-mise de ce parti sur l'appareil de l'État devraient «s'excuser tous les jours».

Et si le rapport de cette année touche plus particulièrement le ministère de l'Environnement,

tout le monde en prend pour son grade en cas de dysfonctionnements. «J'ai aussi reçu des recommandations en tant que ministre des Finances, je les prends en compte», commente le Premier ministre.

Sur le terrain politique, il a affirmé soutenir les propositions du président du groupe CSV Michel Wolter pour faire pression sur les prix de l'immobilier (La Voix du 23 octobre). Et il a demandé à la commission héraldique de rédiger un avis sur la proposition du même parlemen-

taire de remplacer le drapeau tricolore par le *Roude Léiw*.

Le gouvernement a aussi adopté hier le plan «eSanté». Il s'agira entre autres de créer une plate-forme télématique commune pour les professionnels de santé, assurer un échange sécurisé de données de santé, introduire la prescription électronique, gérer l'accès aux données de santé par le biais d'une carte pour chaque patient et pour chaque professionnel, informatiser le suivi de la santé des enfants et adolescents. Sans oublier la fac-

turation électronique des prestations de santé.

Le gouvernement prévoit de le réaliser en trois phases dont la première jusqu'en 2010 consistera notamment à préparer ces différents objectifs.

Le gouvernement a aussi adopté un texte traduisant sur le terrain législatif un accord de 1998 réglant le statut des forces armées, notamment luxembourgeoises en cas de séjour temporaire en république fédérale d'Allemagne.

■ Jean-Marie Denninger

Conseil de gouvernement/Ajustement des pensions et rentes

Une hausse de 1,9 %

Stand luxembourgeois à l'exposition universelle de Shanghai en 2010

Robert Goebbels commissaire

Le gouvernement a choisi hier le député européen Robert Goebbels comme commissaire du stand luxembourgeois à l'exposition universelle qui se tiendra à Shanghai en 2010. En choisissant un ancien ministre, il respecte une tradition pour la désignation de la personnalité en charge de la coordination de la présence luxembourgeoise à cette manifestation de portée mondiale. Les anciens ministres Jean Hamilius et Johny Lahure avaient eu cette mission, le premier pour Séville et le second pour Hanovre.

Le choix de Robert Goebbels était somme toute facile. L'actuel parlementaire européen fut ministre quinze ans, occupant le ministère de l'Économie. «J'ai beaucoup apprécié notre collaboration au gouvernement et je sais qu'il a gardé d'excellents contacts dans les milieux économiques» a déclaré le Premier ministre, Jean-Claude Juncker. Robert Goebbels en aura besoin pour convaincre les entreprises à s'engager, y com-



(Photo: Guy Wolff)

pris financièrement, dans cette opération de promotion du Luxembourg, dans un pays qui intéresse de nombreux investisseurs de la planète.

Jean-Claude Juncker a précisé que le parlementaire européen ne sera pas rémunéré pour cette tâche, à l'exception de ses frais.

■ JMD

L'association des professeurs de français en colère

Non à la suppression de leçons

Après les remous autour de la tâche des enseignants en cours de négociation, la réorganisation des langues amène les enseignants à s'inquiéter. Les professeurs de français s'opposent au projet ministériel de réduire la part de cette langue dans l'enseignement secondaire alors que de plus en plus de jeunes éprouvent des difficultés dans la langue de Molière, la plus demandée sur le marché du travail.

■ Une série de projets du ministre de l'Éducation nationale, Mady Delvaux-Stehres, ont bien du mal à trouver l'assentiment des enseignants. C'est à présent au tour des enseignants de français de s'inquiéter des projets de réforme visant à réduire la place de cette langue dans les lycées.

Ils «s'opposent à ce que des

leçons de français soient supprimées au profit d'une quelconque autre matière à un moment où de plus en plus d'élèves connaissent des difficultés à apprendre le français, langue pourtant essentielle dans notre pays pour communiquer, pour trouver un emploi et pour participer à la vie sociale et culturelle», peut-on lire dans une résolution adoptée en assemblée générale de l'association (APFL).

Ils comprennent d'autant moins cette initiative alors que le français reste la langue la plus demandée sur le marché du travail. Ils redoutent qu'un tel changement «n'hypothèque les perspectives professionnelles de nombreux élèves et n'entraîne de nouvelles injustices sociales».

Cette réforme vise à permettre l'introduction d'un cours d'anglais en classe de septième. Or dans le passé, les cours d'anglais et de latin au programme de la première année de l'enseignement secondaire ont été suppri-

més pour faciliter le passage de l'enseignement primaire vers le postprimaire.

Elle s'insère dans le projet d'un enseignement et d'une évaluation par compétences que l'association trouve tellement vague qu'il est inapplicable. L'APFL ne se déclare pas hostile à la définition de socles de compétences. Mais elle fait remarquer qu'en France, on vient de définir à côté des socles de compétences des socles de connaissances.

Ces mêmes professeurs font remarquer que les réunions d'information organisées jusqu'ici n'ont pas réussi à dissiper leurs réserves. Et ils font remarquer que certains intervenants étrangers ne sont manifestement pas au courant de la situation linguistique particulière du Luxembourg et qu'ils n'ont guère apprécié l'attitude assez hautaine à l'égard des participants, ayant osé poser des questions critiques alors qu'ils seront en fin de compte les acteurs de la mise en pratique de la réforme.

Nouvelle parution

www.editions.lu

Calendrier

Luxembourg-Ville 180°



- 12 photos panoramiques exceptionnelles de la ville de Luxembourg prises par le photographe Guy Wolff

- format 42 x 22 cm

- avec chevalet

• 14,90 €

En librairie. Livraison gratuite à domicile contre virement au compte auprès de la BCEE saint-paul Luxembourg LU61 0019 1300 6666 4000, avec la mention du titre. Aussi disponible sur www.editions.lu

éditions
SAINT
PAUL